



24 février 2014

## Pétition pour une loi Zéro Émission au Québec



À l'instar de huit États américains, une pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale demande l'instauration d'une loi Zéro Émission. Celle-ci obligerait les constructeurs automobiles à produire et à vendre des véhicules électriques pour le marché québécois. Actuellement, nombre de véhicules existent en version électrique ou hybride, mais ils ne sont pas offerts sur le marché québécois, ce qui ralentit la progression de ce segment. Les auteurs de la pétition considèrent qu'une loi Zéro Émission irait dans le sens de la nouvelle politique d'électrification des transports.

La pétition pour une loi Zéro Émission se trouve sur le site web de l'Assemblée nationale à [goo.gl/Yc5KTH](http://goo.gl/Yc5KTH), vous avez jusqu'au 3 mars pour la signer.